

Image not found or type unknown



Main Levée suite ATD abusif.

Par **Agatha Christine**, le **09/03/2013** à **07:58**

Bonjour. J'ai été victime d'un avis à tiers détenteur abusif de la part de la Carpimko (caisse de retraite) pour une somme importante que j'avais réglée. Le problème est que la main levée que j'ai obtenue après un parcours du combattant (malgré mon bon droit) tarde à être appliquée par la banque (envoyée par fax, il y a 10 jours). Y a-t-il un délai légal pour appliquer cette main levée ?
Je vous remercie.